

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™

Autres moyens d'identification Aucune. Coulis. Usage recommandé

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

LATICRETE International Nom de la société **Adresse** 1 Laticrete Park, N

Bethany, CT 06524

(203)-393-0010 Téléphone

Personne-ressource Steve Fine

Site Web www.laticrete.com

Numéro de téléphone

d'urgence

Appeler CHEMTREC jour et nuit

États-Unis/Canada - 1.800.424.9300

Mexique - 1.800.681.9531

À l'extérieur des États-Unis/Canada

1.703.527.3887

2. Identification des dangers

Non classé. **Dangers physiques** Non classé. Dangers pour la santé Non classé. **Dangers environnementaux**

Éléments d'étiquetage

Aucune. Symbole de danger Aucune. Mention d'avertissement

Mention de danger Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Aucune mesure de premiers soins observée. Conserver à l'écart de matières incompatibles. Stockage

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Non classé. Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Contact avec les yeux

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™

ou retardés

Toux. Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

917492 Version n°: 01 Date de révision: -Date d'émission : 21-Juin-2017 Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des

mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Aucun(e) connu(e).

Agents extincteurs inappropriés

Aucun(e) connu(

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les matériaux environnant.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ne pas aspirer si les aspirateurs ne sont pas munis de filtres HEPA. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Composants

Poussière

Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Ne pas respirer les poussières. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Valeur

3 mg/m3

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS.	Valeurs	limites	d'ex	position	de	I'ACGIH
-------------	----------------	---------	------	----------	----	----------------

Poussière	TWA	3 mg/m3	Particules inhalables.
		10 mg/m3	Particules inhalables.
Canada. LEMT pour l'Albert	ta (Code de l'hygiène et de la sécurit	é au travail, Annexe 1, Table	au 2)
Composants	Туре	Valeur	Forme
Poussière	TWA	3 mg/m3	Particules inhalables.
			-
•	mbie-Britannique. (Valeurs limites d	•	Total des particules. ail pour les substances
chimiques, Réglementation	mbie-Britannique. (Valeurs limites d sur la santé et sécurité au travail 29 Type	'exposition en milieu de trav	•
chimiques, Réglementation Composants	sur la santé et sécurité au travail 29	'exposition en milieu de trav 6/97, ainsi modifiée	ail pour les substances
•	sur la santé et sécurité au travail 29 Type	'exposition en milieu de trava 6/97, ainsi modifiée Valeur	ail pour les substances Forme
chimiques, Réglementation Composants Poussière	sur la santé et sécurité au travail 29 Type	'exposition en milieu de trava 6/97, ainsi modifiée Valeur 3 mg/m3 10 mg/m3	Forme Fraction respirable.

Type

TWA

LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™

SDS Canada

Particules inhalables.

Forme

917492 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 21-Juin-2017

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) **Forme** Composants Valeur Type Poussière TWA 3 mg/m3 Fraction respirable. Fraction inhalable. 10 mg/m3 Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail) **Forme** Composants **Type** Valeur TWA Poussière 10 mg/m3 Poussières totales.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

yeux

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants de protection.

Autre Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur avec filtre particulaire lorsque les concentrations particulaires sont

supérieures à la limite d'exposition professionnelle.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue

de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physiqueSolide.FormePoudre.CouleurColoré.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

PH Non disponible.

Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Sans objet.

Point d'éclairSans objet.Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Ininflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Insoluble dans l'eau.

SDS Canada

917492 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 21-Juin-2017

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Matériaux incompatibles Acide. Alcalis. Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Hydrogène. Aldéhydes.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation par abrasion mécanique.

Contact avec les yeux La poussière peut irriter les yeux.

Ingestion Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Toux. Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Peut provoquer une irritation par abrasion mécanique.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

La poussière peut irriter les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non un sensibilisateur de la peau. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Non disponible. Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction Non disponible.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration En raison de sa forme physique, le produit ne pose pas de danger à l'aspiration.

L'inhalation de fumée/poussières sur une période prolongée accroît le risque de contracter des Effets chroniques

maladies pulmonaires.

Autres informations On a noté aucun autre effet spécifique aigu ou chronique sur la santé.

12. Données écologiques

Écotoxicité Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation Ce produit contient des composés inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.

Le produit n'est pas mobile dans le sol. Mobilité dans le sol

LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™ 917492 Version n° 01 Date de révision: -Date d'émission : 21-Juin-2017

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminésLes contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des

déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un

résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les

produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux.

Non déterminé(e).

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales	Oui

LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™

SDS Canada

917492 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 21-Juin-2017

existantes (EINECS)

Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

^{*}Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Pays ou région

Date de publication 21-Juin-2017

Date de la révision - 01

Références HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des substances

chimiques) (RTECS)

Nom de l'inventaire

Avis de non-responsabilité Les informations contenues dans cette FTSS proviennent de sources que nous considérons

comme fiables, sans pouvoir toutefois le garantir. De plus, votre utilisation de ces informations n'est pas de notre ressort et peut dépasser nos connaissances. Ainsi, ces informations sont fournies sans responsabilité ni garantie, que ce soit de manière expresse ou sous-entendue.

LATICRETE® SPECTRALOCK® DAZZLE™

917492 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 21-Juin-2017 6 / 6

En stock (Oui/Non)*